



**Association des Parents d'Elèves  
De Saint Nom la Bretèche**

# **La rentrée en Maternelle**

**Ecole Maternelle Jean de la Fontaine**

**Saint Nom La Bretèche**

**Rentrée 2010/2011**

La structure administrative de l'école maternelle et de son conseil d'école est composée :

- De Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Du Directeur d'école (le président)
- Des enseignants
- Du Maire ou de son représentant
- Des parents élus en nombre égal à celui des classes
- Du délégué départemental de l'Education Nationale

Le conseil se réunit une fois par trimestre au moins, et chaque fois que le directeur le juge utile, ou sur demande de deux tiers de ses membres.

Si la **participation au conseil d'école** vous intéresse, contactez l'Association des Parents d'Elèves.

Nos coordonnées sont les suivantes :

**APE (Association des Parents d'Elèves)**

**Juliette COLIN (Présidente)**

**☎ 01 34 62 89 91**

<http://apedesaintnom.com>

Bienvenue à l'école maternelle...

Votre enfant se prépare à faire son entrée à l'école maternelle. C'est une grande étape dans sa vie et nous espérons que ce livret vous permettra de mieux le préparer à cette nouvelle aventure...

La rentrée des classes a lieu le **jeudi 2 septembre 2010 à 10h30** pour les petites sections .

Les enfants dont les parents travaillent, et qui sont inscrits à la cantine, restent toute la journée. Pour les autres, la matinée se termine à 11h30.

Les horaires de l'école sont les suivants :

**Le matin** : de 8h20/8h30 jusque 11h30

**L'après midi** : 13h20/13h30 jusque 16h30.

Nous insistons sur l'importance du respect des horaires car les retards perturbent fortement le travail des enfants. De plus, après 11h30 et 16h30, la responsabilité des enseignants n'est plus engagée auprès de vos enfants.

Le rythme de l'école est basé sur une semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il n'y a pas classe le mercredi ni le samedi.

Concernant les inscriptions à la cantine et à la garderie scolaire, nous vous conseillons de prendre directement contact avec la mairie.

[scolaire@mairie-saint-nom-la-breteche.fr](mailto:scolaire@mairie-saint-nom-la-breteche.fr)

Tel : 01.30.80.07.00

Nous vous informons que pendant le temps du repas, soit de 11h30 à 13h20, vos enfants sont sous la responsabilité de la mairie.

Des ateliers lecture (effectués par des personnes bénévoles) ont été proposés cette année pendant ce temps de cantine. Nous espérons pouvoir renouveler cette activité l'année prochaine .

### Informations pratiques :

Il n'y a pas de collation le matin pour les enfants. Habituez les dès à présent à prendre un petit déjeuner suffisamment copieux qui leur permettra de tenir jusqu'au déjeuner.

Les petits sacs à dos ne sont pas autorisés à l'école à l'exception des enfants se rendant à la garderie scolaire le soir avec leur goûter.

Pour des raisons d'hygiène, les tétines ne sont pas autorisées à l'école. En revanche, les doudous sont acceptés pour la sieste.

Pensez dès à présent à marquer **toutes** les affaires de votre enfant.

Afin de faciliter le déroulement de la journée , les chaussures à lacets sont à éviter.

### Liste de Fournitures pour la rentrée :

1 photo d'identité

1 paire de chausson rythmique

1 tablier/blouse manches longues imperméable

Si vous avez des vêtements entre 3 et 6 ans (slips, pantalon, chaussettes) dont vous n'avez plus usage, pensez à les donner à l'école.

Nous vous rappelons que les enfants doivent être propres sinon ils seront exclus temporairement de l'école )

### Invitation

Nous vous invitons à une visite de l'école avec votre enfant le **samedi 29 mai 2010** de 11h à 11h30. Cette visite sera suivie d'un café de bienvenue. Venez nombreux.

La kermesse de l'école a lieu le **vendredi 11 juin 2010** de 18h à 21h. Vous êtes cordialement invités.

.....

